

ECOLE PRIMAIRE DE WOLFGANTZEN – ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

CONSEIL D'ECOLE N°1

Mardi 7 novembre 2018

Présents : municipalité : Mme Corniaux

enseignants : mmes Klein, Remond, Deman (atsem) et mr Simonin (directeur)

représentants des parents d'élèves : mmes Demanet, fornara, imperiali, denier.

excusée : mme schwartz

I. Présentation du conseil d'école

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2018 et se sont bien déroulées. Le taux de participation s'élève à 65 %. Le directeur remercie les parents qui ont participé et qui se sont présentés.

Le calendrier des prochains conseils d'école est le suivant :

- - conseil d'école n°2 : Mardi 12 Mars 2019
- - conseil d'école n°3 : Mardi 4 Juin 2019

II. Les effectifs 2019/2020

A ce jour, l'école compte 58 élèves.

A la rentrée prochaine 9 élèves iront en 6^{ème} et 1 ou 2 élèves arriveront en petite section maternelle d'après les déclarations de naissance (remarque : l'équipe pense qu'ils seront au moins 7 en réalité, au regard des fratries qui fréquentent l'école)

Ainsi, il y aura environ 25 élèves en maternelle et environ 35 élèves en élémentaire.

Mme Aline Remond reprendra son poste en maternelle à 100% en septembre 2019.

III. Nouveautés à l'école

A l'école maternelle, les murs ont été repeints, les sols, les huisseries, les interrupteurs et les points d'eau ont été changés.

A l'école élémentaire, les piliers du préau ont été rénovés, le toit du préau a été étanchéifié et les toilettes des filles, abîmées suite à une fuite d'eau, ont été rénovées.

L'école remercie la mairie pour l'ensemble de ces travaux.

Un devis a été envoyé à la mairie concernant le renouvellement du parc informatique de l'école qui date de 2009.

L'informaticien de l'éducation nationale est venu nous aider dans nos choix.

Le devis établi chez AMS (Alsace Micro Service), comprend :

- 1 nouvel ordinateur plus puissant pour le TBI de la classe des CP/CE1 avec un pack office, d'un montant d'environ 700 euros,
- 1 visualiseur pour la classe de CP/CE1, d'un montant d'environ 90 euros,
- 12 ordinateurs portables pour les élèves, d'un montant d'environ 6 000 euros,
- 1 système de filtrage indispensable pour sécuriser les sites utilisés par des enfants, d'un montant d'environ 1 000 euros,
- 1 robot de programmation (dans les programmes scolaires de l'éducation nationale), d'un montant d'environ 125 euros,
- La livraison, les paramétrages des ordinateurs etc..., d'un montant d'environ 500 euros.

L'ensemble pour une somme d'environ 10 000 euros.

Si nous équipons la maternelle d'un tableau VPN (environ 300 euros), d'un vidéoprojecteur (environ 850 euros), d'un ordinateur portable (environ 700 euros) et du matériel annexe nécessaire, le total s'élèvera à 12 500 euros.

La mairie accepte le devis de l'école élémentaire et est en réflexion pour équiper la maternelle du matériel informatique.

L'équipe enseignante apprend que l'école élémentaire sera totalement rénovée en juin, juillet et août 2019, avec un renforcement des mesures de sécurité de l'école. Les enseignants seront contactés par l'architecte pour travailler avec ce dernier et l'équipe municipale sur les besoins de l'école.

L'équipe pédagogique se laisse un temps de réflexion pour décider si le matériel informatique sera commandé avant les travaux ou après.

IV. PPMS et règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école peut être consulté sur le blog de l'école.

Le PPMS suit son cours.

V. Projet des classes, projet d'école

Les enseignants ont travaillé sur le nouveau projet d'école qui couvre la période allant de 2018 à 2022.

3 axes communs à l'ensemble des écoles, sont à suivre :

AXE1 : des parcours d'apprentissage pour l'acquisition du socle commun

AXE 2 : un environnement serein pour renforcer la confiance

AXE 3 : une école inclusive pour la réussite de tous

Le projet d'école est validé à l'unanimité.

La classe transplantée des CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 qui se déroulera du 20 au 25 janvier 2019 s'élève à 180 euros par famille ;

La vente de chocolats a atteint la somme de 10 000 euros, pour 35 élèves concernés. Bravo ! Et merci.

Les parents élus proposent de faire une vente de mannalas le dimanche 8 décembre 2018, afin de diminuer encore le coup du séjour.

Océane Meisel est en service civique dans notre école pour l'année scolaire 2018/2019, dans l'ensemble des classes.

Son poste est financé par le rectorat. On ne peut pas l'emmener en classe transplantée car la réglementation ne le prévoit pas

VI. Saint-Nicolas, Noël et la kermesse.

Nous fêterons la Saint-Nicolas le vendredi 7 décembre à l'école, lors de la récréation.

Notre fête de Noël se déroulera le 21 décembre, après le spectacle de cirque qui se déroulera le 21 décembre, à 18h00 à la salle polyvalente du village. Réservez cette date et invitez vos proches. Une buvette et un stand de pâtisseries seront ouverts lors de cette soirée.

La kermesse aura lieu le vendredi 28 juin 2019.

VIII. Questions rapportées par les représentants des parents d'élèves

Comment font les parents qui ne peuvent pas récupérer les chocolats commandés le 16 novembre entre 16h et 17h ?

Soit, ils s'organisent avec quelqu'un qui peut les leur récupérer.

Soit ils préviennent les enseignants par le biais du cahier de liaison, pour trouver une solution personnalisée.

Le directeur remercie l'ensemble des personnes présentes à ce conseil et clôture la séance par une collation.

Secrétaire de Séance : Véronique Klein

Directeur de l'école : Nicolas Simonin